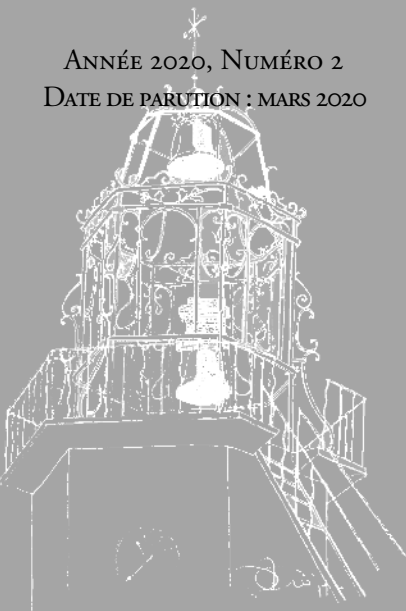


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2020, NUMÉRO 2
DATE DE PARUTION : MARS 2020



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE :
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
9H00 À 12H00

OUVERTURE DE LA POSTE :
LUNDI AU VENDREDI
9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDIS DE 10H À 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)
MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR

“
Venterol est
une commune
citoyenne.
Elle l’a prouvé
à plusieurs
reprises avec
des taux de
participation
aux élections
remarquables.”

VENTEROL EST UNE COMMUNE CITOYENNE. Elle
l’a prouvé à plusieurs reprises avec des taux de
participation aux élections remarquables.

Cette année encore, alors que certaines com-
munes manquent de candidats aux élections
municipales, à Venterol les listes fleurissent et de
nombreuses vocations apparaissent pour se
mettre au service de la commune.

C’est heureux parce que le travail dans une
mairie ne manque pas, il demande beaucoup de
temps et le panel de compétences à réunir est
très large.

C’est heureux parce que Venterol ne doit pas
être brisée dans son élan et a besoin de nou-
veaux projets, ambitieux mais réalistes.

C’est heureux parce que c’est le signe d’une
démocratie bien vivante.

Je vous invite à participer nombreux au scru-
tin du 15 mars pour que le conseil municipal élu
soit vraiment choisi par une grande majorité des
Venterolais.

Je vous souhaite de bonnes élections.

Vive Venterol !

M A I R I E

Elections municipales dimanche 15 et 22 mars

Horaires : 8h – 18h en mairie

Rappel de quelques règles (extraites du code électoral)

Dans les villes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est plurinominal à deux tours.

Nombre de conseillers municipaux 15.

La liste des candidats régulièrement déclarés est affichée, le jour du scrutin, dans les bureaux de vote (art. L. 256).

Le panachage (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats) est autorisé. La désignation manuscrite sur un bulletin est donc autorisée.

Les noms inscrits au-delà du nombre de conseillers à élire ne sont pas décomptés (art. L.257).

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée, c'est-à-dire lorsque plusieurs candidats ont manifesté leur volonté de présenter leur candidature ensemble sur un même bulletin de vote.

Pour être élus au conseil municipal dès le premier tour, les candidats doivent obtenir à la fois au moins 25% des inscrits et la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une).

Au second tour, sont élus, dans la limite des sièges restant à pourvoir, les candidats réunissant le plus de voix.

Covoiturage en Baronnies

La nécessité de réaliser au quotidien des économies de carburant et de réduire les émissions de gaz polluants à effet de serre nous conduit à modifier nos habitudes. Pour la question des déplacements, le covoiturage fait partie des solutions appropriées.

Eco-seat est une initiative locale de covoiturage en milieu rural en lien avec **Mobicoop** (société coopérative d'intérêt collectif plate-forme en ligne de covoiturage, sans commission) www.mobicoop.fr et Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes (plate-forme informatique en ligne gratuite de covoiturage sur la région) <https://movici.auvergnerhonealpes.fr>

AVIS DE NAISSANCE

Milo, Ugo, Julien FRANC né le 30 janvier 2020 à Orange de David FRANC et Justine PHAM TRONG

Félicitations aux parents !

A propos des chats.

A Venterol, comme partout en France, la prolifération des chats libres continue et se révèle difficile à contrôler malgré les efforts réalisés par des bénévoles, en lien avec la commune. Partout, il est devenu urgent et indispensable d'agir.

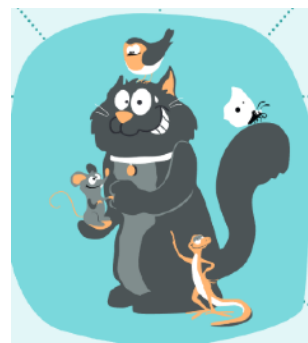
Cette responsabilité incombe au maire ou bien à une association locale (Code rural et de la Pêche maritime article L211-27). La stérilisation des chats libres capturés a un coût non négligeable pour la commune, même avec un tarif préférentiel grâce à l'aide de la SPA. Sans compter trois cages de capture qui ont été dérobées dont une appartenant à un privé.

Certes, le chat est un bon compagnon, mais adopter un chat est un engagement responsable : il faut être en capacité financière et matérielle de le nourrir, de le soigner, de le **faire identifier** et surtout de le **faire stériliser**.

Comme tout animal domestique, il doit être sous la surveillance et le contrôle de son propriétaire.

Le chat est aussi un prédateur (oiseaux, petits mammifères, petits reptiles): un chat de propriétaire bien nourri, bien soigné, libre de ses mouvements, consacre en moyenne 3 heures à la prédation, un chat errant y consacre 12 heures. On estime qu'un chat bien nourri peut capturer en moyenne 25 proies par an contre 270 pour un chat errant. Le chat est un « grignoteur », il fait une dizaine de petits repas par jour : il doit donc avoir de la nourriture et de l'eau en libre accès 24/24h.

Et surtout, il ne faut pas l'abandonner dans la nature... en période de départ périodique il faut le confier à un ami, à un voisin, une pension et, bien sûr, en cas de changement de domicile, l'emmener avec soi. Nous demandons à tous les propriétaires de chats venterolais d'avoir un comportement responsable.



Travaux voirie 2020

Chemin des Auches, partie basse chemin de Chapelus, chemin du carrefour des Estangs vers Serre Reynier, la nouvelle voie du hameau des Estangs.

Appel d'offres entrée Nord

Les devis du lot terrassement sont conformes aux estimations du cabinet. Le lot concernant le local technique et les toilettes accessibles doit être revu.

La vie de la commune

A V A M

L'AVAM, cette année a le projet, un peu fou, de faire venir à Venterol 6 artistes sud-africains de Soweto (en tournée en France) qui animeront des stages de chant et de danse **les 24, 25 et 26 avril**.



Les stages de chant auront lieu le matin de 10 à 13h et ceux de danse de 14h30 à 17h30.

Une conférence sur Soweto, accompagnée de photos, aura lieu au temple **le jeudi 23 avril à 20h30** dans le cadre des Mercredis de Venterol : une participation au chapeau, pour participer aux frais de déplacement, sera proposée !

Tous les six donneront un concert à l'église **le samedi soir à 20h30** (12 euros pour les non adhérents, 10 euros pour les adhérents et 5 euros pour les jeunes jusqu'à 18 ans).

A l'issue de la conférence et du concert, des CD, des colliers et des petits souvenirs sud africains vous seront proposés.

Nous souhaitons vivement que les Venterolais puissent profiter au maximum de la venue de ces artistes au village, et ne craignent pas de s'inscrire à ces stages ouverts à tous, à partir de 14/15 ans.

Ces stages seront dirigés par Jimmy MULOVEDZI, c'est lui, également, qui fera la conférence du jeudi soir.

Inscriptions au stage et renseignements au :

06 95 59 95 70 Julie Maury ou

06 33 28 21 44 Christine Niel

adresse mail : avam.venterol@gmail.com

Des bulletins d'inscription seront disponibles à la mairie et à la boulangerie de Venterol dès début mars et seront à déposer ou à envoyer, remplis avec le chèque global correspondant, à la boîte aux lettres de l'AVAM :

AVAM

Rue du bout du monde

BP 8

26110 Venterol

Nous rappelons que la fête de la musique aura lieu le **dimanche 14 juin** avec le groupe Karthala et le parcours artistique les **18 et 19 juillet**.

GALERIE OMBRE ET LUMIÈRE

La galerie Ombre & Lumière est très heureuse de rouvrir ses portes le **28 mars 2020** pour une nouvelle année d'expositions à Venterol !

Le premier exposant est l'artiste peintre *Sylvie Verschoote* (mars-avril), suivi par un peintre Suisse *Otto Jost* (mai-juin), puis l'année se terminera avec deux habitués de la galerie *Paul Meznage* (juillet) et *Bernard Merle* (septembre-octobre).

Un petit mot sur la prochaine artiste drômoise, Sylvie Verschoote. À la recherche de traces, d'indices du quotidien, sa peinture éclectique s'inspire de ce qui l'entoure. Elle exposera aussi bien une peinture d'un bord de mer à dominance grise, qu'une peinture abstraite et colorée à partir de matériaux divers.

C'est donc avec un grand plaisir que la galerie vous recevra du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h30 et les jours fériés de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site internet, <http://www.galerie-ombre-lumiere.com/> et pour rester en contact tout au long de l'année, suivez notre page Facebook <https://www.facebook.com/galerieombrelumiere/>. Merci à vous !



La vie de la commune

LA LONGUE HISTOIRE DE LA REMISE EN ÉTAT DU CHEMIN DU TOMPLE...

DE L'INITIATIVE À LA RÉALISATION

Au moment où les Venterolais vont découvrir ou redécouvrir le chemin du Tomple et l'utiliseront, il est bien utile de rappeler quelques éléments de son histoire récente et le rôle de l'APAVEN dans les initiatives de sa réhabilitation.

Dès 2005, un an après sa création, l'association lança le projet de dégager le chemin, de retrouver son tracé en partie enseveli sous la végétation et de le rendre à nouveau utilisable à pied.

Ce chemin qui reliait Venterol à Vinsobres a d'abord été un chemin royal, utilisé par exemple quand l'évêque de Vaison venait visiter ses paroisses de Novézan et de Venterol et descendait au château. Classé communal en 1839, inscrit comme chemin rural No 66, d'une longueur de 700m entre la Sauve et le chemin des gardes, il a toujours été encaissé entre des murs de pierre et dallé au moins dans sa partie médiane. Le chemin s'est fortement creusé dans la partie basse lors des inondations de la Sauve en 1993. Sa largeur devait permettre le passage des hommes, des charrettes et de l'eau qui n'a pas arrêté de poser des problèmes. Ce chemin était aussi utilisé pour le pèlerinage à Ste Perpétue, le 7 mars, jusque dans les années 60.

Ce nom de TOMPLE (fondrière, trou avec de l'eau dans les dictionnaires occitans) se retrouve dans certains toponymes, en Lozère, dans le Gard et le Vaucluse. Il se trouve aussi dans le vocabulaire géologique des régions karstiques. À Venterol la présence de l'eau correspond au valat des ânes et au trop plein du canal. Elle disparaît en aval du chemin du Clos.

Les archives consultées à partir du 17^{ème} siècle mentionnent régulièrement sa dégradation et la nécessité d'intervenir. Rien de nouveau donc, si ce n'est que ce chemin n'avait plus d'utilité de desserte de nos jours et qu'il n'y avait pas d'urgence à intervenir.

L'APAVEN a, dans une grande constance, interpellé les maires successifs, la communauté de commune, le Pays, la Région même en 2006. Le 1^{er} chantier, fait à l'initiative de l'APAVEN en 2006, a permis de dégager la partie basse du tracé jusqu'à la Sauve. En 2008 et 2009 des élèves

de la MFR de Richerenches, encadrés par André Peloux, sont intervenus et pour ce travail ils ont eu un prix dans le cadre d'aménagement de chemins d'intérêt patrimonial et botanique.

Certains riverains ont contribué efficacement à dégager les murs faisant réapparaître le beau tracé sous le village. Des adhérents et sympathisants de l'APAVEN ont régulièrement fait des chantiers, mais le problème de la canalisation de l'eau demeurait.

Aujourd'hui le projet se réalise grâce au financement de la commune et nous invitons tous les venterolais et les amoureux de Venterol à le parcourir. Il est un élément du patrimoine naturel et humain intégré dans l'itinéraire pédestre géologique et patrimonial de la commune (télécharger le circuit sur le site de la Mairie).

Il permet de relier les 2 parties de la commune séparées par la route départementale, de faire connaître les éléments remarquables du territoire (bâti, géologique, botanique) de faire un espace éducatif pour l'école toute proche. C'est aussi un lieu idéal de promenade et il pourrait être un cheminement doux, sécurisé, sous le village pour accéder à l'école, au terrain de jeux et à la Mairie.

Le gros œuvre étant fait, il faudra poursuivre son entretien. La mairie a son rôle mais l'APAVEN continuera à y contribuer. C'est notre patrimoine à tous et nous devons le faire vivre.

Jacqueline Veilhan APAVEN



Repas convivial à l'occasion du premier chantier

La vie de la commune

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAVEN ET CAUSERIE SUR LE CAMPANILE

NOUS VOUS INFORMONS QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAVEN
AURA LIEU

Le samedi 18 avril 2020 à 17h30 à la salle Duplan

Au programme : rapport moral et financier, activités de l'association et projets notamment la restauration du campanile.

Les personnes qui ne seraient pas à jour de leur cotisation 2020, pourront le faire à l'occasion.

A l'issue nous évoquerons le joyau et le symbole de notre commune à savoir le campanile. Nous parlerons de son histoire, des périodes de sa construction, des cloches et du projet de restauration.

Le traditionnel verre de l'amitié clôturera cette AG.

Nous comptons sur votre soutien et nous vous attendons nombreux.

UNE MATINÉE DANS LE CHEMIN DU TOMPLE

L'APAVEN vous invite **le samedi 14 mars** à venir donner un coup de main dans le chemin du Tomple. En effet ce chemin patrimonial mérite un petit toilettage afin de le rendre praticable. Utilisé pendant des siècles pour desservir la partie ouest de la commune, il a progressivement été abandonné avec la mécanisation agricole et le développement des moyens de transport dans les années 60. Sa remise en état a été initiée par l'Association du Patrimoine Venterolais. Il connaît aujourd'hui un nouvel usage en tant que chemin de promenade autour du village, il est notamment intégré au parcours géologique et souhaitons-le au futur PLU.

Au niveau du matériel, pour ceux qui peuvent, il faudrait apporter des faucilles, fourches, élagueuses, tronçonneuses, débroussailluses, sécateurs, pioches, piches, loubes, machettes.

Rendez-vous devant la mairie à 8 h30 le samedi 14 mars.

L'APAVEN se charge du café. Nous vous espérons nombreux et motivés. Ensemble tout devient possible !

COMITÉ DES FÊTES

OYÉ ! OYÉ ! CHÈRES VENTEROLAISES, CHERS VENTEROLAIS.

Une nouvelle année commence pour Venterol et ses immanquables événements, en effet le comité des fêtes de Venterol vous a concocté quelques surprises pour ce 1^{er} trimestre !

Pour commencer nous sommes fiers de vous annoncer le grand retour de sieur Carmentran ! Nous vous attendons donc petits et grands et surtout déguisés **le samedi 4 avril à 16h** devant l'école !

Au programme défilé dans le village, jugement de sieur Carmentran et bien sûr buvette à la salle Duplan accompagné de l'APE en charge de l'atelier goûter.

Dans l'espoir que Dame Nature soit plus clémente cette année... Le Tour des Crêtes revient

pour une XXV^e édition. Comme à son habitude, un départ aura lieu place du Château à 7h pour le grand circuit, 8h pour le moyen et 9h pour le petit.

Au programme randonnée pédestre, buvette, pic-nic (pensez à l'emporter) et remise des prix à la salle des fêtes de Venterol,

D'autres surprises vous attendent tout au long de l'année...

P.S : Nous faisons appel à votre générosité légendaire et à votre amour inconditionnel pour votre Comité des Fêtes pour nous trouver des frigos et congélateurs dont vous ne vous serviriez plus, car le rosé chaud, c'est pas très bon.

Le Comité des Fêtes de Venterol

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début mai 2020. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 13 avril dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.

La vie de la commune

LE TEMPLE

LES PRÉMIÈRES DE LA SAISON 6

Chaque saison du Temple est ponctuée d'un lancement, d'une clôture et d'un entre-deux. Cette période de pause nous permet de contempler ce que l'on a vu, entendu, ressenti mais nous a suscité aussi l'envie de découvrir de nouvelles œuvres.

Cette année, le coup d'envoi de la saison 6 aura lieu **le dimanche 05 avril 2020**. C'est aussi lors de ce dimanche que nous aurons la chance d'écouter une prestation musicale chantée du groupe SINEQUANONE.

Vous aurez le programme et le détail des futures expositions mises sur pieds suite au travail de la commission artistique. Nous n'oublions pas nos artistes de Venterol qui seront à l'honneur ; ils ouvriront la saison en cette première quinzaine d'avril. Le bureau de l'association renouvelle l'appel vers les artistes non professionnels du village afin d'organiser cette ouverture. Prendre contact sur l'adresse : templeventerol@gmail.com.

Peintres et photographes, sculpteurs et plasticien se partageront l'espace de mai à septembre. Chaque exposant aura à cœur de vous présenter ses travaux, de répondre à chacun sur ses méthodes de travail, ses sources d'inspiration. Ces rencontres sont sources de dialogue, d'échanges et d'enrichissements mutuels autant que la seule vision des œuvres. Nous pouvons nous inspirer de la remarque de Alice Zeniter : « *La beauté, si on ne la partage avec personne devient une immense douleur* ».

Soyez attentifs aux affiches qui vont fleurir aux vitrines des commerces et sur les panneaux d'affichage communaux. Vous trouverez toutes les informations de ce rendez-vous printanier qui sera suivi d'un moment de convivialité.

